

Monsieur le maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

AVIS vous est donné, par la soussignée Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance ordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée pour être tenue le 13 janvier 2025 à 18 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal des séances du 19 décembre 2024
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
 - 5.1 Adoption du règlement numéro A-26-3 relatif à la tarification des services de l'Agglomération de Mont-Laurier
 - 5.2 Adoption du règlement numéro A-87 pour décréter les quotes-parts liées à l'agglomération de Mont-Laurier pour l'année 2025
 - 5.3 Adoption du règlement numéro A-88 pour fixer le montant que l'Agglomération de Mont-Laurier veut dépenser à des fins industrielles pour l'année 2025
 - 5.4 Approbation des prévisions budgétaires 2024 révisées au 29 novembre 2024 et participation au déficit d'opération de l'Office municipal d'habitation des Hautes-Laurentides
6. **FINANCES**
 - 6.1 Avance à Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle pour l'année 2025
 - 6.2 Changement de raison sociale de Services de sécurité ADT Canada Inc.
7. **RESSOURCES HUMAINES**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
9. Deuxième période de questions
10. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 10 janvier 2025.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate